



Barème

TRANSACTION

Barème des honoraires de l'agence 2021	
Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 19 999€	2000€ TTC
De 20 000€ à 49 999€	3500€ TTC
De 50 000€ à 99 999€	5000€ TTC
De 100 000 à 299 999€	5,5% TTC
De 300 000€ à 499 999€	5% TTC
De 500 000€ à 699 999€	4,5% TTC
De 700 000€ à 999 999€	4% TTC
Au delà de 1 000 000€	3% TTC

Mandat de vente : Honoraires TTC à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien.

Mandat de recherche : Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur calculés sur le prix de vente du bien.

Hors VEFA, Immobilier d'Entreprise ou Commerces et Droit au Bail pour lesquels les honoraires sont établis sur demande.

LOCATION

Barème des honoraires de l'agence 2021	
Honoraires Bailleur	Honoraires Locataires
Entremise, négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 5€TTC/m ² habitable	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 5€TTC/m ² habitable
Frais d'état des lieux (hors huissier) : 1,5€TTC/m ² habitable	Frais d'état des lieux (hors huissier) : 1,5€TTC/m ² habitable

Hors location à usage professionnel pour lesquels les honoraires sont établis sur demande

ESTIMATION

Barème des honoraires de l'agence (2020)	
Dans le cadre d'une estimation bancaire ou notariale	180€ TTC

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus.

Les honoraires sont dus :

- Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.
- Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location.